

Habiter la pente

Vers un aménagement global des espaces publics des pentes

OÙ ?

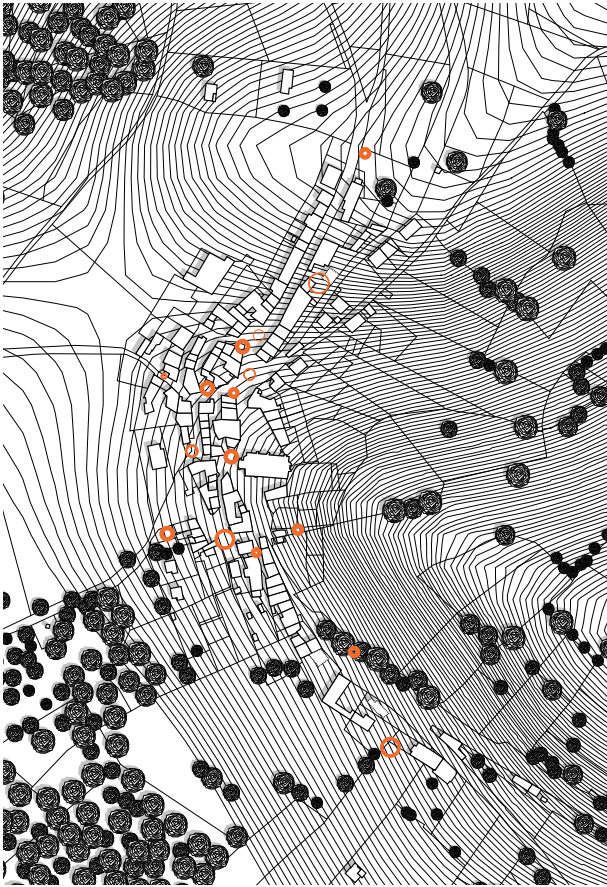
Les cheminements du bourg sont conditionnés par la pente. Les murs de soutènement ponctuent l'ensemble du bourg et fabriquent le paysage communal. Plus que des éléments techniques, ils sont support d'usages et fabriquent une qualité singulière.

QUELS ENJEUX ?

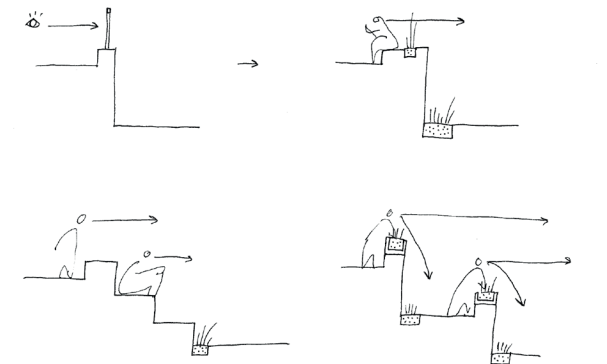
- penser conjointement l'adaptation à la topographie, le mobilier, la signalétique, les problématiques de ruissellement d'eaux de pluie et les usages
- clarifier l'orientation dans le bourg par une écriture architecturale commune des aménagements
- créer une série d'espaces publics permettant de lier les parcours au centre bourg
- sécuriser les situations de surplomb dans la pente
- conforter les usages existants et en inventer de nouveaux
- préserver les vues filantes sur le grand paysage

QUOI ?

- L'action consiste à aménager en divers endroit du bourg :
- des asises pour reprendre son souffle
 - des garde corps qui laissent passer la vue
 - des tables pour s'installer / lire une carte face à la vue
 - des marches pour franchir la pente, passer un obstacle, rentrer chez soi
 - des caniveaux pour rediriger les eaux de pluie
 - des bandes de bitumes enlevées pour laisser pousser la végétation



«les herbes qui poussent comme sur un chemin, ça me plaît bien» - Parole d'habitant



rabaisser les gardes-corps, étirer, épaissir les murets pour habiter les différentes situations

COMMENT ?

Etape 1 : organiser / définir

Rédaction d'un cahier des charges par la commune, accompagnée de ses partenaires (PNRLF, Loire Forez aggro tourisme, Pays d'Art et d'Histoire) afin de définir des matériaux communs, des qualités de sols stratégiques, des zones d'intervention à partir des points identifiés qui pourront être complétées si besoin

Etape 2 : concours / appel d'offre

Création d'un appel d'offre à destination d'un binôme de créateur (architecte, ingénieur, artiste, graphiste). Une collaboration avec les écoles de design locales (proximité de St-Etienne) ou les ENSA serait envisageable.

Etape 3 : aménager

Réalisation de micros espaces publics au sein d'une campagne globale et planifiée.

Cette écriture de micros espaces publics devra servir de base aux aménagements futurs de la place du Plâtre, des abords des nouveaux édifices publics (chez Sauvade, le Bellevue) ou aux restructuration d'habitations.

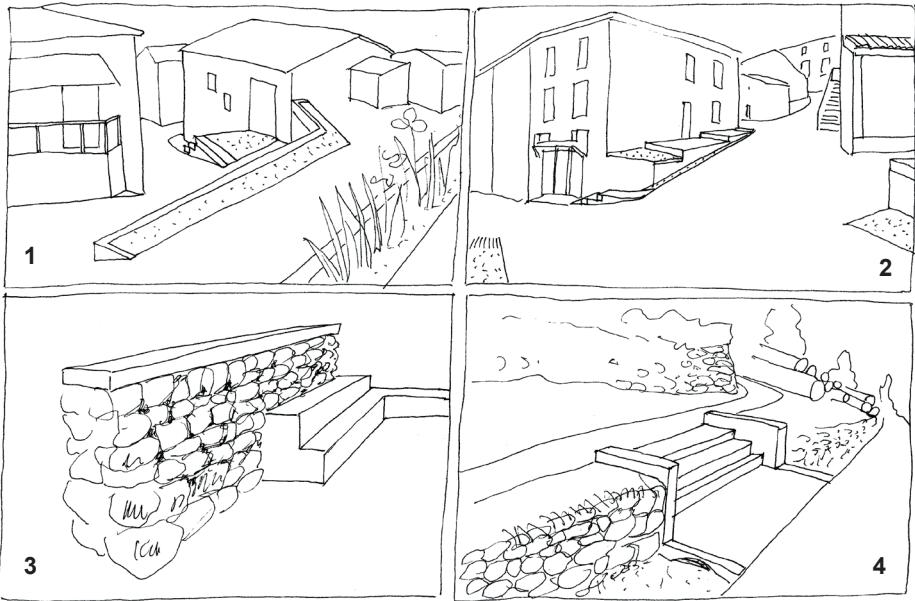
ET AILLEURS ...



Alvaro Siza
aménagement des espaces publics de Salemi, Italie, 1968



Simon Teyssou / Atelier du Rouget
aménagement des espaces publics de Chaler, Cantal, 2014
source : www.atelierarchitecture.fr



1_ aménager la pente derrière la mairie
2_ lier les parcours
3_ se réapproprier la maçonnerie locale
4_ créer des seuils / séquence d'entrée

Habiter la pente

carte détaillée des repérages des micros espaces publics

